

Représentant de proximité du CSE

Prévention Santé - Sécurité

CSE

Référence : 6-SP-RPROX

Tarif Inter : 350 € Prix HT jour / personne

Durée : 2 jours

Tarif Intra : 1400 € Prix HT jour / groupe

Présentiel ou en classe à distance

Mise à jour : 27/11/2023

Durée de validité : du 01/01/2026 au 31/12/2026

Objectifs

- Comprendre la mission du représentant de proximité
- Connaître les moyens d'actions pour être capable d'exercer sa nouvelle fonction
- Comprendre comment interagir avec les différents acteurs

Prérequis

Pas de prérequis spécifique

Public concerné

Toute personne volontaire ou désignée par l'entreprise comme référent sécurité, ayant une sensibilité pour l'amélioration des conditions de travail et de la prévention des risques en entreprise

Contenu pédagogique

Présentation de la formation, des participants et de leurs attentes spécifiques

Rappel réglementaire sur la création du représentant de proximité

Le CSE en bref

- Ses attributions
- Le mandat
- Le fonctionnement

Les notions en matière de prévention

- Les principes de base de la prévention
- La santé, la sécurité et les conditions de travail
- Les responsabilités
- La connaissance des différents acteurs

Le mandat du représentant de proximité

- Les missions
- Les moyens
- Les échange avec le CSE

Les risques professionnels et les conditions de travail

- Définition du risque et les différentes typologies
- Recenser les suggestions des salariés de l'entreprise
- Analyser, recueillir et évaluer les risques (DURER)
- Les mesures de prévention
- L'approche par la Qualité de Vie au Travail
- Le compte professionnel de prévention

Les autres missions possibles

- Prévenir les situations de harcèlement
- Reconnaître les charges de travail trop importantes
- Etre capable de recommander des actions de nature à améliorer l'organisation du travail et la qualité de vie au travail
- Etre un relai de communication interne

Bilan, évaluation et synthèse de la formation

Contexte réglementaire : La "fonction" de représentant de proximité a été instaurée par les ordonnances du 22 septembre 2017 (Art. L. 2313-7 L'accord d'entreprise défini à l'Art. L 2313-2 du Code du Travail). Le représentant de proximité est désigné

Moyens pédagogiques

- Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur.
- Travail d'échange avec les apprenants sous forme de réunion - discussion.
- Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle.
- Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluation, des mises en situation et des jeux pédagogiques.
- Alternance entre apports théoriques et exercices pratiques (en moyenne sur 30 à 50% du temps)

Modalités pédagogiques : Présentiel, Distanciel et AFEST

Moyens techniques

En formation présente

Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation et équipée avec :

- Ordinateurs
- Vidéo projecteur ou Écran TV interactif
- Tableau blanc ou Paper-Board

En formation distancielle

A l'aide d'un logiciel comme ® Microsoft Teams ou Zoom, un micro et une caméra pour l'apprenant.

- Suivez une formation en temps réel et entièrement à distance. Lors de la session en ligne, les apprenants interagissent et communiquent entre eux et avec le formateur.
- Les formations en distanciel sont organisées en Inter-Entreprise comme en Intra-Entreprise.
- L'accès à l'environnement d'apprentissage (support de cours, ressources formateur, fichiers d'exercices ...) ainsi qu'aux preuves de suivi et d'assiduité (émargement, évaluation) est assuré.
- Les participants recevront une convocation avec le lien de connexion à la session de formation.
- Pour toute question avant et pendant le parcours, une assistance technique et pédagogique est à disposition par téléphone au 02 35 12 25 55 ou par email à commercial@xxlformation.com

Modalités d'évaluation

- Positionnement préalable oral ou écrit.
- Feuille de présence signée en demi-journée.
- Evaluation des acquis tout au long de la formation.
- Questionnaire de satisfaction
- Attestation de stage à chaque apprenant
- Evaluation formative tout au long de la formation.
- Evaluation sommative faite par le formateur.

Profil du formateur

- Nos formateurs sont des experts dans leurs domaines d'intervention
- Leur expérience de terrain et leurs qualités pédagogiques constituent un gage de qualité

Adaptation pédagogique et matérielle

Si vous avez besoin d'adaptation matérielle ou pédagogique, merci de prendre contact avec notre référent Handicap par téléphone au 02 35 12 25 55 ou par email à handicap@xxlformation.com

Modalités et délais d'accès à la formation

Les formations sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme. Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation. Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 11 jours ouvrés.

Nos sessions INTER 2026

Sessions de formation à venir :

- Aucune session à venir pour cette formation.

Nos sessions INTRA 2026

Pour organiser cette formation en intra-entreprise, veuillez nous contacter par mail à commercial@xxlformation.com ou par téléphone au 02 35 12 25 55